

# ELEMENTS DE REFLEXION AUTOUR DES POLITIQUES DE JEUNESSE

## PRESUPPOSES D'UNE POLITIQUE DE JEUNESSE

### 1) La jeunesse

#### Il existe une jeunesse

Il existe une jeunesse, une catégorie plus ou moins homogène  
Comme classe d'âge, approche plutôt psychologique  
Comme transition, approche plutôt sociologique  
Comme rapport entre générations, approche plus politique

### 2) Le politique

#### La jeunesse relève d'une politique publique

Plusieurs acceptions :

- française
- anglosaxone
- comme action publique
- 

La jeunesse relève d'un projet politique (historiquement, c'est seulement dans la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle que cette préoccupation apparaît)

### 3) Généalogie

#### Brève généalogie

Prise en compte de la jeunesse par le politique :

Dans les années 1930, avec le front populaire, arrive le temps des loisirs mais pas celui des politiques jeunesse car cela s'apparentait à un contrôle de la jeunesse, (type Etat totalitaire ou communiste). Il faut attendre 10 ans, sous Vichy, pour que l'Etat élabore des projets liés aux problématiques de la jeunesse (agrément des associations).

La 4<sup>ème</sup> république délègue beaucoup aux associations qui sont puissantes à l'époque (Francas, MJC, Léo Lagrange)

Avec la 5<sup>ème</sup> République, l'Etat reprend le contrôle à travers deux axes :

- équipements de structures de proximité (centres sociaux, MJC, club 1000)
- création FONJEP = professionnalisation des acteurs.

Par la suite, la question de la jeunesse ne sera plus jamais aussi forte et nous assistons alors à un déplacement vers des politiques d'insertion, des politiques de la ville.

A ce jour on constate un éclatement des politiques jeunesse entre plusieurs secteurs (secteur temps libre, secteur sport, culture, santé, emploi) dans lesquels sont prises en compte, ou pas les questions de jeunesse. Mais la jeunesse est rarement envisagée de façon globale.

#### **4) La nouvelle donne**

##### La nouvelle donne aujourd'hui

Un nouveau référentiel : les jeunes en difficulté

Un repositionnement des acteurs : reconcentration des politiques d'Etat

Les logiques européennes

Chacun de ces moments a laissé sur les territoires des strates qui peuvent être encore aisément identifiées et qui ont tendance à s'enchevêtrer et peuvent faire l'objet d'une véritable recherche archéologique non sans intérêt dans la mesure où elle nous permet de mieux comprendre nos politiques sur un territoire.

Nous voudrions cependant proposer ici une autre démarche pour analyser les politiques jeunesse partir de l'identification de six idéaux-types<sup>1</sup>: familialiste, de contrôle social, d'insertion, éducatif, de développement et d'autonomie

### **LES IDEAUX TYPES DES POLITIQUES PUBLIQUES DE JEUNESSE**

Pour analyser les politiques jeunesse, il est possible d'utiliser six idéotypes ou référentiels :

#### **1) Six idéaux types**

##### Familialiste

La jeunesse ne relève pas du politique, mais reste dans la sphère familiale. Elle repose sur une représentation des jeunes comme mineurs, incapables sur le plan juridique, déresponsabilisés, sans droits propres en dehors de la famille. Cette représentation pendant très longtemps dominante dans notre pays a laissé d'importantes empreintes dans les politiques jeunesse et ses institutions, voir le rôle clef que joue encore les Caisses d'allocation familiale ou encore que le RMI n'est pas accessible à partir de 25 ans comme toute une série de dispositions qui renvoient les jeunes au cadre familial et en font un véritable mineur sur le plan social.

##### Contrôle social

On doit surveiller les jeunes, au besoin les punir. Les jeunes sont un danger, ils sont suspects, voire menaçants. Cette représentation est très prégnante. Elle se cristallise dans les années cinquante et est institutionnalisée à travers la constitution d'un corps comme celui de la prévention spécialisée. Elle trouve aujourd'hui son prolongement dans des dispositifs comme VVV. Dans cette logique, il s'agit d'occuper les jeunes pour éviter les bêtises, les dérapages, les déviances et en cas d'échec de réprimer.

---

<sup>1</sup> Nous utilisons ici la notion d'idéal type au sens que lui a donné le sociologue allemand Max Weber, non comme un idéal en termes de valeurs, mais une conception en termes de caractéristiques dont l'élaboration repose sur l'observation des faits : la notion véhiculée par l'idéal-type ne se trouve jamais dans la réalité à l'état chimiquement pur, c'est une idéalisation de l'idée telle qu'elle s'incarne dans les faits.

### Insertion économique et sociale

Le jeune est un problème, car il présente des déficits personnels (échec scolaire, inadaptation au travail...). L'origine sociale des difficultés est minimisée au bénéfice d'un traitement individuel des carences. Ce référentiel est apparu dans les années 1980 devant la montée du chômage des jeunes (traitement social du chômage)

### Scolaro-éducatif

La jeunesse n'est qu'une question d'éducation, et la référence scolaire est dominante, dans la logique propre au système éducatif français qui surdétermine la place de l'instance scolaire. Il n'existe pas de véritable espace éducatif en dehors de l'école, et du service public de l'éducation. L'éducation non formelle<sup>2</sup> est peu considérée, de même que le rôle des familles. L'éducation informelle n'est pas prise en compte. Les questions de jeunesse sont une question d'éducation formelle, d'école.

### Développement local

Référentiel assez récent, qu'on rencontre dans les zones en difficulté, notamment dans les régions à forte densité rurale inquiètes du vieillissement de leur population et de leur déclin démographique. Ici, le jeune est perçu comme une ressource, un potentiel indispensable à la survie des territoires. Pour conserver les jeunes au pays, il faut offrir aux familles et aux jeunes des services publics et un temps libre de qualité

### Autonomie

Modèle récent et progressiste où le jeune est considéré comme un véritable acteur impliqué dans la construction de son parcours, un citoyen en puissance qui peut s'exprimer, participer à la vie publique, s'engager. Ces politiques développent l'accompagnement des initiatives des jeunes et les instances de participation, les démarches de responsabilisation.

En croisant ces différents référentiels avec les différents domaines d'intervention des politiques jeunesse (éducation, logement, santé, sports, loisirs, citoyenneté, transports et mobilité ...), nous pouvons construire une grille d'analyse intéressante au niveau local, en incluant le caractère implicite ou explicite des mesures, et les articulations existantes ou non entre les différentes thématiques.

## **2. Grille d'analyse**

Idéal type	Tps libre	Sport	Culture	Emploi	Santé	Logement	Transport
------------	-----------	-------	---------	--------	-------	----------	-----------

<sup>2</sup> Nous utilisons ici les notions d'éducation formelle, non formelle et informelle dans le sens qui leur est accordé aujourd'hui au niveau international de l'éducation formelle comme activité de formation menée dans un cadre scolaire, d'éducation non formelle comme activité avec une finalité éducatrice menée dans le cadre d'une association et d'éducation informelle comme toute activité contribuant à l'éducation sans qu'elle en soit la finalité.

1 Familialiste							
2 Contrôle							
3 Insertion							
4 Éducatif							
5 Développement							
6 Autonomie							

### Trois modèles

La combinaison de ces référentiels deux par deux donne trois modèles de représentation des jeunes :

Famille / éducation : le jeune est un mineur, à élever, à éduquer

Contrôle /insertion : le jeune est en difficulté ou dangereux.

Développement local /autonomie : le jeune est une ressource.

### Effets de champ

Il faut tenir compte des effets de champ (un modèle pouvant influencer sur les autres référentiels) et des effets sociologiques (profil socioculturel plus ou moins favorable à la mise en œuvre d'un modèle)

### Les variables démographiques

Le contexte démographique peut être déterminant dans l'apparition de certaines dynamiques, de même que la manière de penser le rapport entre générations (quelle place fait-on aux jeunes ? sont-ils traités de manière équitable ?)

### Les variables politiques

Nous noterons enfin que ces différents modèles ne font pas aujourd'hui clivage politiquement, en tous les cas au niveau territorial. Une sorte de division du travail semble cependant s'établir entre l'état privilégiant le modèle contrôle : insertion alors qu'un nombre significatif de collectivités retenaient plutôt le modèle développement - autonomie.

## LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE JEUNESSE

### **1) Les trois préalables**

Il faut une réelle volonté politique des élus, et un accord de l'opinion publique sur l'intérêt de cette démarche.

L'importance de l'éducation informelle et non formelle, de l'éducation partagée doit faire l'objet d'un consensus.

Articuler projet éducatif et projet jeunesse.

Un certain nombre d'invariants se rencontrent dans les réussites de terrain.

## **2) Les acteurs : le carré magique**

Doivent s'inscrire dans une logique de projet, de mission et non une logique de pure gestion.

### Les politiques

La volonté politique, l'initiative publique est portée par la collectivité. Elus rarement à plein temps sur les dossiers jeunesse, peu disponibles, sans formation. D'où l'importance des techniciens dans leur rôle de conseil

### Les techniciens

Nécessité de recruter des personnes qualifiées compte tenu des enjeux. Cela génère des coûts mais c'est un gage d'efficacité. Pour autant ne pas céder à l'illusion technicienne.

Les réseaux de mutualisation des expériences réunissant les professionnels sont un véritable atout.

### Les associations

La multiplicité et la diversité des associations sur un territoire sont des atouts. En revanche la municipalisation et l'instrumentalisation des associations (cf appel d'offres) peuvent avoir des effets négatifs.

Elles assurent une certaine pérennité face aux changements des autres acteurs, et conservent la mémoire des actions réalisées.

### Les jeunes

Eviter de les enfermer dans l'exigence du projet préalable. Ils ont avant tout besoin d'espaces d'accueil informel pour se retrouver, échanger, se rencontrer entre pairs et ce n'est qu'après que naîtront les projets. Besoin de socialité primaire à satisfaire pour permettre ensuite une expérimentation directe.

La place respective des différents acteurs. Une configuration idéale : le carré magique.

## **2) Nature et échelle des territoires**

### Urbain et rural

Fortes différences entre milieu rural et urbain

### Echelle

Importance des questions d'échelle, de taille (par exemple en ville les territoires infra communaux, les quartiers ou les territoires supra communaux dans le rural, pays, intercommunalité)

### Mobilité

Autre dimension à prendre en compte, la mobilité dans le territoire mais aussi hors

du territoire.

### **3) Les outils**

Il y a lieu de s'interroger sur les outils, en particulier les dispositifs et les partenariats.

#### Les dispositifs

Au delà des dispositifs la question du sens

#### Les partenaires

Les partenariats gagnent à être portés par des collectifs, et il est nécessaire de construire une culture commune. La dynamique toujours précaire est à entretenir.

#### L'expérimentation

Ne pas en rester à la logique gestionnaire mais s'interroger sur le sens.

### **En guise de conclusion : LES 6 INVARIANTS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE JEUNESSE**

- 1 Pas de politique de jeunesse sans volonté politique.
- 2 Nécessité de professionnels qualifiés.
- 3 La nécessité du diagnostic
- 4 Des politiques partagées et partenariales)
- 5 Articuler politiques éducatives et de jeunesse
- 6 Prendre en compte, valoriser et reconnaître les dimensions informelles.

**Jean-Claude RICHEZ, responsable UREF/INEP (Unité de la Recherche, des Etudes et de la Formation à l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire)**